Logo CFDT

[ORANGE] ACCORD INTERGÉNÉRATIONNEL - PARTIE 2 - LES RECRUTEMENTS PEUT MIEUX FAIRE !

Ces dernières années, grâce à la signature des " accords intergénérationnels ", la Direction s'était engagée à recruter 6000 personnes sur la période 2016 - 2018 et 6800 personnes sur la période 2019 - 2021. La négociation d'un nouvel accord est en cours. Pour le moment, la CFDT a obtenu un engagement de la Direction pour recruter 7500 personnes.

AU REGARD DE LA FONTE PREVISIONNELLE DES EFFECTIFS, LA CFDT DEMANDE UN MINIMUM DE 8000 RECRUTEMENTS.

(plus d'informations dans documents)

ACCORD INTERGÉNÉRATIONNEL - PARTIE 2 - LES RECRUTEMENTS PEUT MIEUX FAIRE !
Documents
ACCORD INTERGÉNÉRATIONNEL - PARTIE 2 - LES RECRUTEMENTS PEUT MIEUX FAIRE !